

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 623

présenté par

M. Viala, Mme Poletti, M. Bony, M. Dive, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Descoeur, M. Pauget, M. Sermier, M. Abad, M. Straumann, Mme Levy, M. Jean-Pierre Vigier, M. Masson, Mme Louwagie, M. Reda, M. Lurton, Mme Valentin, M. Ferrara, M. Vialay, M. Viry, M. Grelier, M. Pierre-Henri Dumont et M. Perrut

ARTICLE 22

I. – À la quatrième ligne de la dernière colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« 0,3 »

le nombre :

« 0,2 ».

II. – En conséquence, à la dernière ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 0,4 »

le nombre :

« 0,3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les modifications réalisées par cet amendement viennent rectifier une erreur de calcul réalisée dans la présentation de ce PLFSS.

En effet, par une simple soustraction, on se rend facilement compte que, à titre d'exemple pour la 4^{ème} ligne, $241,4 - 241,2 = 0,2$ et non $0,3$.

Il en va de même pour les autres modifications de cet amendement.